

En bref

Pour chaque année, la somme des pourcentages (passage en 1^{ère} + réorientation + redoublement) est égale à 100 pour les filles et à 100 pour les garçons, ce qui rend possible la comparaison des orientations en fonction du sexe.

❖ **Passage en 1^{ère}**
Les orientations des filles vers une 1^{ère} GT augmentent de façon homogène par rapport à celles des garçons (+ 3,1 contre + 3) ; l'écart entre les filles et les garçons reste donc stable.

❖ **Réorientation vers la voie professionnelle**
Le taux de réorientation des filles baisse légèrement plus que celui des garçons (- 0,4 point contre - 0,2 par rapport à l'an dernier).

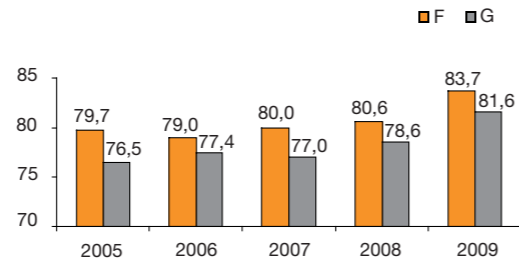
❖ **Redoublement**
Le taux de décisions de redoublement est en très net fléchissement par rapport à juin 2008 (qui était déjà une année basse), tant pour les garçons (- 2,8 points) que pour les filles (- 2,7 points).

❖ La différence est peu marquée entre les filles et les garçons pour les redoublements et les réorientations. Pour les différentes séries de 1^{ères}, c'est toujours vers les 1^{ères} technologiques hors STI et, dans une moindre mesure, la 1^{ère} ES, que l'on constate les écarts les plus faibles. Les 1^{ères} L, S et STI restent, quand à elles, très nettement « sexuées » (entre 9,2 et 12,4 points d'écart entre les filles et les garçons).

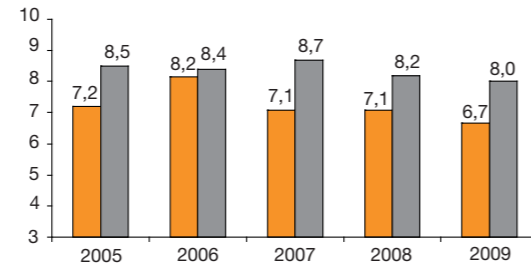
❖ Les décisions d'orientation tendent à atténuer ces différences. En effet, on s'aperçoit que c'est sur ces séries « sexuées » que l'on trouve les plus forts écarts entre demandes et décisions en fonction du sexe : ainsi, lorsqu'ils la demandent, les garçons obtiennent plus facilement une orientation vers une 1^{ère} L et les filles une 1^{ère} S ou une 1^{ère} STI.

Evolution des orientations selon le sexe

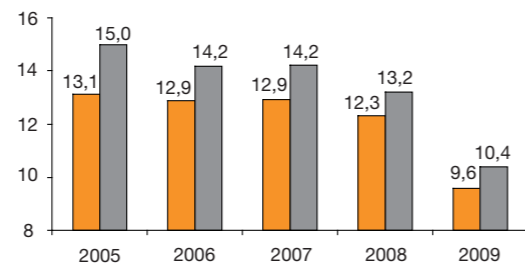
Passage en 1^{ère} Générale ou Technologique



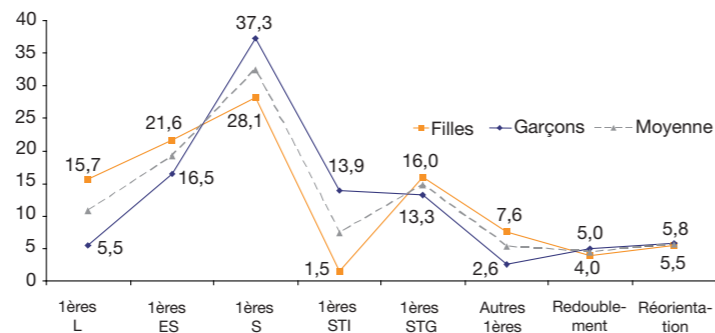
Réorientation vers la voie professionnelle



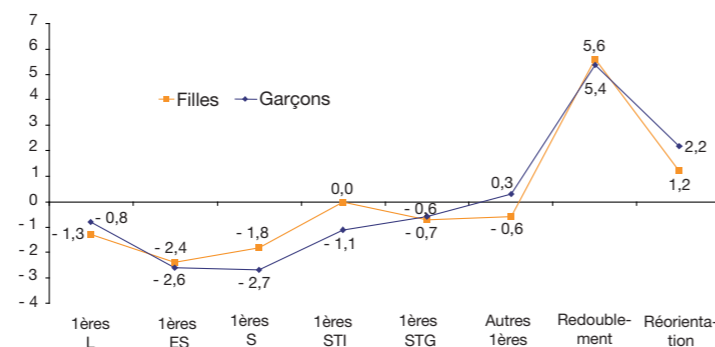
Redoublement



Répartition des décisions en 2009



Ecart entre décisions et demandes en 2009



ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET RECHERCHE



Sommaire

- ❖ Décisions d'orientation par département p 1
- ❖ Evolution du dialogue entre demandes et décisions p 2
- ❖ Orientation par voie et série p 3
- ❖ Orientation selon le sexe p 4

Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, complétée par chaque établissement en juin 2009.

En bref

En 2008/2009, 15 727 élèves étaient scolarisés en 2^{ème} GT dans un établissement public de notre académie (6 % de moins qu'en 2007/2008). Les passages en 1^{ère} générale ou technologique représentent dans

l'Aude	86,6%
le Gard	80,8%
l'Hérault	82,6%
la Lozère	87,4%
les Pyrénées Orientales	82,7%
l'Académie	82,8%

des décisions d'orientation, l'Académie se situant à 0,3 point au delà de la moyenne nationale, du fait d'une orientation plus importante vers la 1^{ère} technologique. On note une réduction des écarts entre les départements, la différence étant au maximum de 6,6 points (contre 12 l'an dernier). A l'exception de la Lozère pour les orientations en 1^{ère} générale et l'Aude pour celles concernant la 1^{ère} technologique, tous les départements se situent au maximum à 2,7 points de la moyenne académique, quel que soit le type de décision d'orientation.

Directeur de la publication : Christian Philip
Recteur de l'Académie de Montpellier,
Chancelier des Universités

Responsable de rédaction : Olivier Brunel CSAIO
Conception, réalisation : SAIO/SRD Rectorat
Courriel : ce.recsaio@ac-montpellier.fr
Tél : 04 67 91 48 70

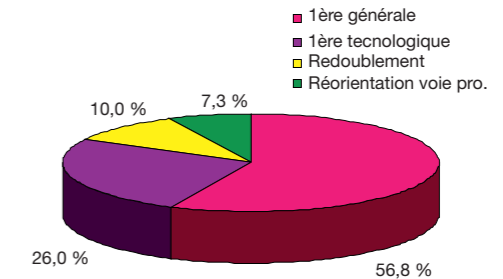
Destinataires : chefs d'établissement, professeurs, conseillers d'orientation-psychologues, conseillers principaux d'éducation, directeurs de centre d'information et d'orientation, documentalistes.
Dossier également disponible sur internet : www.ac-montpellier.fr/orientation

Bilan de l'orientation fin de 2^{ème} Générale et technologique

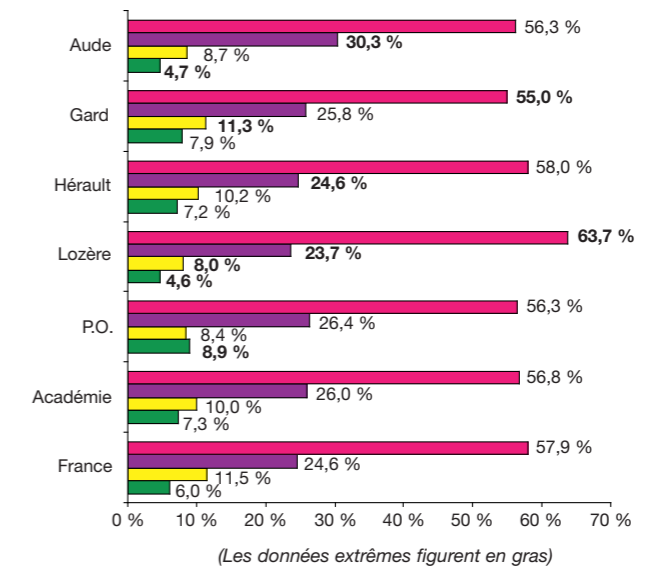
Enseignement public / Juin 2009

Décisions d'orientation

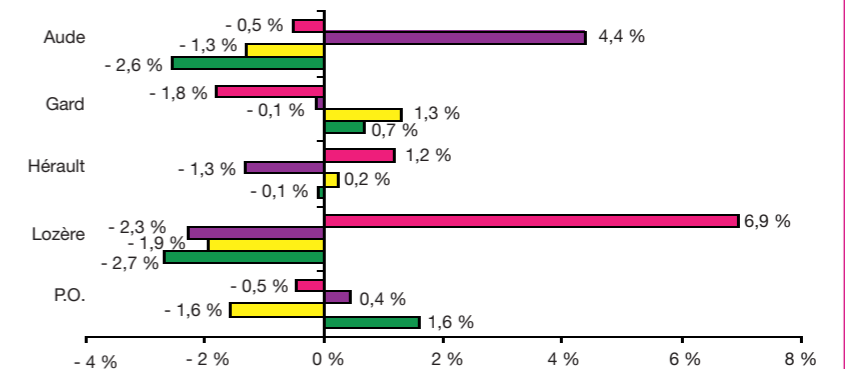
Répartition des décisions au niveau académique



Répartition des décisions par département



Ecart à la moyenne académique des décisions par département



En bref

❖ **Vers la classe de 1^{ère}**
Si les demandes d'orientation vers une 1^{ère} générale ou technologique restent quasiment stables, on note une augmentation de plus de 3 points des décisions d'orientation prises dans ce sens. L'écart entre demandes et décisions s'amenuise et ne représente plus que 7,1 points, soit son plus bas niveau depuis au moins 5 ans.

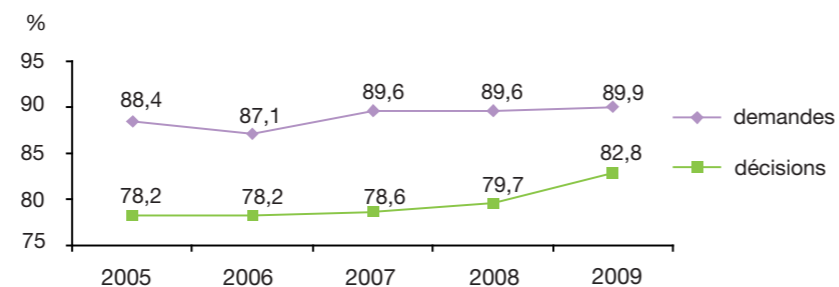
❖ **L' appel**
294 dossiers seulement ont fait l'objet d'un appel (contre 374 l'an dernier), conséquence directe de la réduction des écarts entre demandes et décisions d'orientation. C'est dans le Gard que l'on trouve la plus forte différence entre demandes et décisions, décisions sur lesquelles la commission revient peu puisque c'est également dans ce département que l'on observe le plus faible taux de satisfaction de l'appel.

❖ **Vers le redoublement**
Les demandes baissent moins vite que les décisions (- 0,6 vs - 2,7). L'écart entre demandes et décisions tend donc à se réduire.

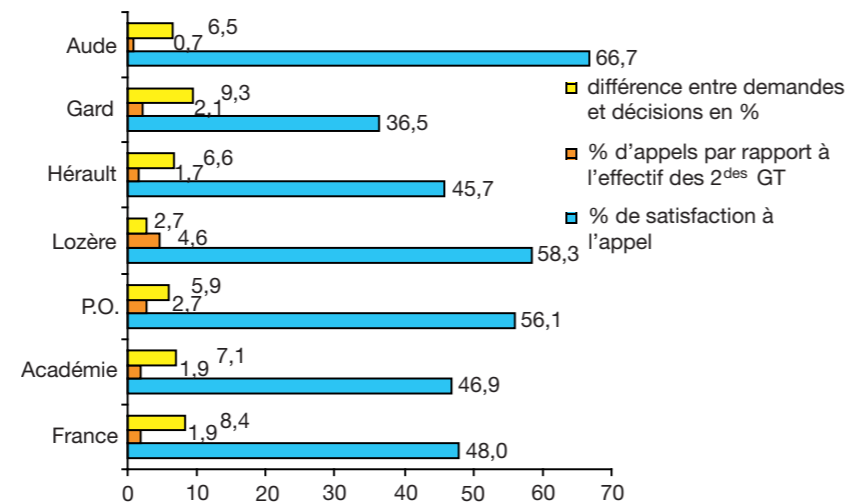
❖ **Vers la voie professionnelle**
Il convient de rappeler ici que seuls les passages en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique, et éventuellement le redoublement, constituent une voie d'orientation à l'issue d'une 2^{ème} GT. Néanmoins, on ne peut ignorer la réalité de la réorientation vers la voie professionnelle. La baisse des incitations à intégrer la voie professionnelle après une 2^{ème} GT se poursuit régulièrement depuis 2007, alors que les demandes croissent légèrement (+ 0,3). On compte ainsi 1 145 élèves de 2^{ème} GT à qui l'on a fait cette proposition pour 887 qui l'ont demandée.

Évolution du dialogue entre demandes et décisions

Vers la classe de 1^{ère} générale ou technologique



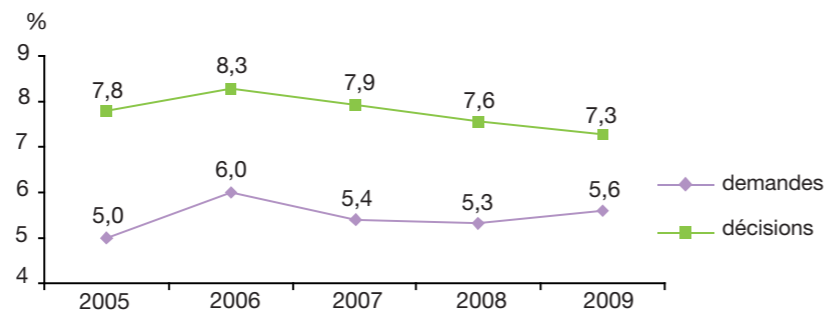
Appel pour le passage en 1^{ère} générale ou technologique



Vers le redoublement en 2^{ème} GT



Vers la voie professionnelle (2^{ème} professionnelle - 1^{ère} année de CAP)



En bref

Les incitations à une réorientation vers la voie professionnelle connaissent leur plus bas niveau depuis 6 ans, incitations qui restent toutefois supérieures de 1,3 point à celles observées au niveau national (6 %).

On observe la même tendance, mais de façon remarquable, concernant les **décisions de redoublement** au niveau académique (- 2,7 %), qui ne baissent que de 0,7 point au niveau national (11,45 % des décisions d'orientation).

Voie technologique :
La faiblesse des effectifs, ainsi qu'une offre de formation limitée, n'autorisent aucune conclusion pour les séries Danse, Hôtellerie, Musique, STSS, STAV et STL. On peut tout de même noter que le mouvement amorcé l'an dernier, à savoir un très léger fléchissement (- 0,2 point) de l'orientation vers une 1^{ère} STL, se poursuit alors que celle vers une 1^{ère} STSS augmente de 0,3 point.

La tendance à la hausse observée pour les orientations vers la **série Sciences et technologies industrielles** ces dernières années (à l'exception de 2008) se confirme encore cette année puisque l'on note une augmentation de 1 point des décisions prises vers cette orientation, plaçant l'académie à 0,6 point au dessus du niveau national (6,2 %).

Les décisions d'orientation vers la **série STG** retrouvent leur niveau de 2005/2006, 0,9 point au delà du niveau national (13,2 points).

Globalement, les **décisions d'orientation vers la voie technologique** augmentent par rapport à l'an dernier (+ 0,9), avec 26 % des décisions d'orientation, situant l'académie de Montpellier à 1,4 point au dessus du niveau national (24,6 points).

Voie générale :
La série S reste la série la plus attractive de la voie générale, continuant à progresser par rapport à l'an dernier (+ 0,7), légèrement en deçà du niveau national qui reste quasiment stable à 30,4 %.

Après la baisse constatée en 2006, la reprise des décisions d'orientation vers la série ES se confirme nettement (+ 1,3 point cette année).

Après 3 années consécutives de repli, les décisions d'orientation vers la série L connaissent une légère reprise (+ 0,3 point) alors qu'elles connaissent une faible diminution au niveau national (- 0,1 point) où elles représentent 9,6% des décisions d'orientation.

Globalement, les **décisions d'orientation vers la voie générale**, augmentent chaque année : + 1 point en 2007, + 0,7 point en 2008, + 2,2 points en 2009 aux dépens des redoublements et des réorientations vers la voie professionnelle.

Orientation par voie et série de 2005 à 2009

